

Formation du Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Durée : 14.00 heures (2.00 jour(s))

Profils des stagiaires

- Salariés désignés par l'employeur pour devenir Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)

Prérequis

- Aucun

Délai d'accès

2 semaines

Prix

Nous consulter

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos lieux de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Si des apprenants sont en situation de handicap, merci de nous en avvertir afin de prévoir les aménagements adaptés.

ATTENTION : L'obtention du certificat SST n'est possible que lorsque le candidat est capable de protéger, d'examiner la victime, d'alerter ou faire alerter et d'effectuer tous les gestes de secours.

Objectifs pédagogiques

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Contenu de la formation

- Présentation de la formation et de son organisation
- Intervenir face à une situation d'accident du travail :
 - Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Protéger de façon adaptée
 - Examiner la victime
 - Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
 - Secourir la victime de manière appropriée
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise :
 - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
 - Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
- Épreuves certificatives
- Bilan de la formation

Devhom FORMATION

Organisme de formation spécialisé en santé et sécurité au travail

 devhom.com

 [Demander un devis](#)

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de formateur en sauvetage secourisme du travail en cours de validité.

Moyens pédagogiques et techniques

- Moyens mis à disposition par LE CLIENT (INTRA) ou par LE CENTRE (INTER) : salle de formation équipée (prévoir suffisamment d'espace pour les ateliers d'apprentissage)
- Moyens minimum mis à disposition par L'INTERVENANT : ordinateur ; vidéoprojecteur ; plan d'intervention + pictogrammes ; plan d'actions prévention + pictogrammes (préconisé) ; 1 défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires ; 1 lot de mannequins (adulte, enfant et nourrisson) avec peaux de visage individuelles (ou dispositif de protection individuelle) ; divers matériels pour la réalisation des simulations ; matériel d'entretien des mannequins et consommables
- Support formateur projeté
- Fourniture de l'aide-mémoire "SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL" (INRS) à chaque apprenant
- Exposés théoriques
- Démonstrations
- Ateliers d'apprentissage
- Mises en situation d'accidents simulés

Résultats attendus à l'issue de la formation

En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence. Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 8 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification.

Modalité d'obtention

Les compétences mentionnées ci-dessus sont évaluées selon des modalités prédéfinies en prenant appui obligatoirement sur la grille de certification de la certification concernée (disponible sur un espace sécurisé en ligne). Cette grille définit les conditions d'acquisition des compétences à partir d'indicateurs de réussite prédéfinis.

Épreuve certificative n°1 : Lors d'une mise en situation d'accident du travail simulée (action / analyse), le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Épreuve certificative n°2 : Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1 et en utilisant le Plan d'Actions Prévention, le candidat devra répondre, lors d'un échange avec le formateur (en groupe ou en individuel), à un questionnaire simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.